

Entreprises en difficulté

Nos atouts

- **Une écoute active et des explications claires** : nécessaires pour que vous puissiez faire les bons choix et que vous soyez soutenu.
- **L'objectivité d'un regard extérieur**, capable de s'adapter à chaque entreprise.
- **L'expérience** : notre Cabinet dispose de professionnels qui maîtrisent les procédures classiques et judiciaires de renégociation de dettes, et sont capables d'intervenir en ingénierie financière pour optimiser vos chances de re-tournement.

Vos avantages

Vous n'êtes pas seul car nous sommes à vos côtés tout au long du processus de retour à l'équilibre de votre société.

Vous êtes capable de faire des choix en toute connaissance de cause car nous vous donnons les clés pour agir au mieux de vos intérêts.

Vous êtes plus serein car nous sécurisons autant que possible votre situation personnelle et celle de votre entreprise.

Nos conseils :
Dans une situation difficile, il faut agir le plus tôt possible et être prêt à changer son fonctionnement quotidien pour repartir sur de nouvelles bases.



Membre de
l'association technique

A U D E C I A


expertis cfe

Audit & Conseil